



---

DOMAINE :	Ressources humaines	En vigueur le :	11 décembre 2004
TITRE :	Protocole en cas de décès	Révisée le :	21 avril 2017

---

*Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.*

## **PRÉAMBULE**

La présente politique a pour objet d'énoncer le protocole à suivre dans le cas de décès d'un conseiller scolaire, d'un membre du personnel ou d'un élève du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario ou d'un membre de la famille immédiate d'un de ces groupes.

## **POLITIQUE**

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) vise à l'équité en développant un processus systémique de communication et de suivi dans le cas de décès.